

Résumé du référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

1. Référentiel d'activités

- Analyse de textes dramaturgiques
- Défrichage du texte d'une pièce
- Contribution à la promotion et à la diffusion auprès des médias et du public
- Conception d'un projet d'écriture ou de mise en scène selon les contraintes identifiées
- Répétition et interprétation de rôles
- Propositions sur les axes d'interprétation auprès des différents partenaires : metteur en scène, réalisateur, acteurs
- Recueil des informations préalables à l'écriture : enquête, recherche documentaires, interview et tout support utile
- Préparation d'une sélection de textes et réalisation de la mise en scène
- Choix de projet de spectacle et recommandation des conditions de réalisation du projet et des moyens techniques, artistiques et financiers
- Analyse de la mise en scène et du jeu
- Conduite de projet dramaturgique
- Mise en scène des spectacles de théâtre
- Enseignement sur le théâtre
- Recherche sur le théâtre
- Recherche, analyse et critique de spectacles

2. Référentiel de compétences

- Concevoir une mise en scène d'une œuvre littéraire ou artistique dans le respect de l'histoire du théâtre ou autre discipline du domaine
 - Conduire des projets de dramaturgie
 - Contextualiser des œuvres, des modes créatifs et des parcours artistiques en les interrogeant dans leurs dimensions historiques, esthétiques, socio-économiques et ethnosociologiques
 - Diriger les acteurs et veiller à l'application des techniques théâtrales en termes de gestuelles, de diction, de respiration, de placement de voix et de relaxation
 - Créer et s'appropriier l'espace scénique
 - Superviser et coordonner les interventions des techniciens du son, de l'éclairage, de décors, de costumes et du maquillage
 - Veiller au respect de la réglementation de la propriété intellectuelle et des impératifs de la production (budget, programmation...)
 - Contribuer à la promotion de chaque spectacle
 - Concevoir et mettre en œuvre un projet de théâtral
 - Analyser des spectacles et des textes dramatiques
-
- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention
 - Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine
 - Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale
 - Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines
 - Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines

MASTER – THEATRE

- Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux
- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère
- Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles
- Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe
- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale

Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles proposées dans le cadre de la mention au niveau national.

Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.

3. Référentiel d'évaluation

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Concernant l'évaluation des blocs de compétences, chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

Chaque ensemble d'enseignements a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de master, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 120 ECTS au-delà du grade de licence.